



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



L'AFD en **Guadeloupe**

© Jimmy BEAUPIN



1,1 milliard

d'euros cumulés entre 2012
et 2022 (prêts)

90%

des communes accompagnées
dans l'assainissement
de leurs finances

176 millions

d'euros au profit de
l'environnement et du climat

Région française de l'arc antillais, la Guadeloupe fait face à des défis économiques et sociaux importants. L'AFD y intervient essentiellement en appui aux collectivités locales pour préserver la qualité des services publics, l'aménagement du territoire et le dynamisme économique. Elle s'emploie aussi à financer la transition énergétique et à consolider les investissements privés porteurs d'effets d'entraînements notables sur l'emploi.

#MondeEnCommun

NOTRE ACTION EN Guadeloupe

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | GUADELOUPE

1

Accompagner les transitions territoriales, énergétiques et écologiques

Afin d'améliorer le mix énergétique du territoire, l'AFD finance des projets privés dans le secteur des énergies renouvelables et le déploiement de panneaux photovoltaïques en toiture sur les bâtiments publics. Elle subventionne également, grâce aux dotations du Ministère des Outre-Mer, des programmes d'efficacité énergétique de bâtiments et finance la rénovation de l'éclairage public. Pour favoriser l'adaptation et la résilience, l'AFD accompagne la mise aux normes parasismiques des écoles, collèges et lycées dans le cadre du Plan séismes Antilles. Elle agit également en faveur de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité en luttant, par exemple, contre l'érosion et les sargasses.

2

Favoriser la transition démographique et sociale pour assurer des conditions de vie décentes aux populations

L'AFD agit en faveur de l'inclusion de la jeunesse notamment au travers du maillage d'équipements sportifs (exemple du bassin olympique de l'agglomération pointoise) et contribue au renforcement des politiques publiques à travers le financement d'investissements pour améliorer l'offre de soin localement.

3

Accompagner la transition économique et financière pour des économies durables

En cofinancement avec le secteur bancaire, l'AFD propose des prêts aux entreprises privées ou publiques pour accompagner le développement économique du territoire. Elle peut financer la structuration de filières, soutient les investissements structurants des entreprises (port, aéroport notamment) et ceux propres à l'émergence d'équipements touristiques performants et créateurs d'emplois. L'AFD finance aussi les infrastructures d'envergure destinées aux aménagements urbains durables qui concourent à l'attractivité économique du territoire, tout en préservant ses atouts environnementaux. Les filières de l'économie bleue et de l'économie verte sont également soutenues par l'AFD, (notamment la structuration de la filière déchets).

1

Partenaire historique des collectivités locales, en conseil et en financement

L'AFD poursuit et renforce sa démarche partenariale avec les collectivités de Guadeloupe. Depuis 2017, son activité d'appui-conseil s'est étoffé pour proposer aujourd'hui aux collectivités qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche de véritables plans de retour à l'équilibre financier. Les recommandations émises reposent sur un diagnostic financier, organisationnel et RH partagé, un dialogue de proximité avec les élus et donnent lieu à un suivi et à un contrôle régulier. Des expertises complémentaires peuvent être proposées.

2

Partenaire du secteur des énergies renouvelables

Ces cinq dernières années, l'AFD a soutenu plusieurs projets privés de production d'énergie verte (fermes éoliennes ou photovoltaïques, géothermie). L'agence est également intervenue à travers des missions d'appui technique, tant auprès des acteurs privés que du secteur public afin de faciliter la mise en œuvre de projets verts sur le territoire.

3

Partenaire principal du secteur de la santé

L'appui financier de l'AFD au secteur de la santé et au secteur médico-social a contribué ces dernières années à la mise en œuvre opérationnelle des documents stratégiques régionaux et au rattrapage du retard en matière d'infrastructures et d'équipements.

Ces 5 dernières années, l'AFD a financé :

- 3 reconstructions de centres hospitaliers à hauteur de plus de 20 M€ chacune
- Un accompagnement financier de ces établissements à travers des octrois réguliers, ce qui a permis d'augmenter significativement leurs capacités d'accueil
- La mise aux normes de l'hôpital Maurice Selbonne en 2020 et l'accompagnement de différents centres hospitaliers pour leur mise aux normes ou le financement de leur investissements. En 2023, c'est le nouveau CHU de Guadeloupe qui a bénéficié d'un préfinancement de subventions d'un montant global de 6 M€ pour l'acquisition d'équipements médicaux très performants en matière d'imagerie, tout comme l'hôpital de Saint Martin (11 M€).

4

Partenaire majeur du secteur de l'eau

La Guadeloupe fait face à de graves difficultés dans la gestion de son service d'eau potable et d'assainissement. En 2022, l'AFD a octroyé, en co-financement avec la Banque des Territoires, une ligne de crédit de 25 M€ destinée au Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG). L'AFD a également financé une mission d'assistance technique d'1 M€ pour accompagner le syndicat nouvellement créé.

Agence de Guadeloupe

Batiment 7 - Parc d'Activités La Jaille, Baie-Mahault - 97122 GUADELOUPE

Tél : 05 90 89 65 65

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

afd.fr | AFDOfficiel | @AFD_France | afd_france | #MondeEnCommun

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France - Tél. : +33 1 53 44 31 31